



## Steven CALOT

*Avocat Associé*

Chargé d'enseignement à l'URCA en Droit Administratif, Droit Public des Affaires, domaine public

Droit Public et Contentieux Ordinal

Master II Droit Public et Science Politique  
Parle Anglais

T. 03 52 62 00 05 F. 03 26 05 41 62  
Secrétaire [Angèle LHERMITTE](#)

## Sa biographie

Steven Calot intègre le cabinet ACG en 2007, au cours de son Master en [droit public](#) et science politique qu'il obtient la même année.

Juriste puis avocat en droit public, il travaille aux côtés de [Gérard CHEMLA](#) et [Francine THOMAS](#) tant en conseil qu'en contentieux administratifs, ce qui recouvre notamment les matières suivantes :

- **fonction publique**
- **responsabilité administrative**
- **santé publique**
- **marchés publics**

Il va en outre avoir l'occasion de se spécialiser en contentieux disciplinaire des professions de santé, pour assurer la défense des praticiens poursuivis, des conseils de l'ordre ou des particuliers devant :

- **Les juridictions administratives**
- **Les chambres disciplinaires régionales et nationales de l'ordre correspondant** : médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, vétérinaires, masseurs-kinésithérapeutes, infirmiers, etc.
- **Les formations restreintes du conseil de l'ordre** : autorisation d'exercice, suspension du droit d'exercer pour raisons de santé
- **Les sections des assurances sociales**
- **Les tribunaux des affaires de sécurité sociale**

Depuis septembre 2015, il intervient parallèlement en tant que chargé d'enseignement en Droit Administratif à l'URCA.